

FLASH

jeudi 19 juillet 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Après l'Italie, Mgr Fellay fait la promotion du *Motu* de l'abbé apostat Ratzinger aux Etats-Unis dans *The Remnant*

Mgr Fellay approuve et applaudit au *Motu Proprio* et à son article 1, mais détourne l'attention en feignant la fermeté sur le 'subsistit in' à l'occasion d'un document récent du Vatican

Mgr Fellay tente une diversion pour éviter d'avoir à parler de l'article 1 du *Motu* qu'il a avalisé avec des cris de joie et au son du *Te Deum*, alors que désormais des prêtres de la FSSPX lui demandent une rétractation sur cet article 1¹ qui ravale la Messe de St Pie V à la Messe sacrilège de 1969 de Bugnini. : -DomBotte

En annexe, traduction en français de l'interview de Mgr Fellay à *The Remnant*, le 12 juillet 2007

MGR FELLAY PERSISTE A MANIFESTER SA SATISFACTION FACE AU *MOTU PROPRIO* DONT LES PRINCIPES EMPOISONNES FONT ACCEPTER LA NOUVELLE MESSE

Nous venons de révéler **les propos inadmissibles² de Mgr Fellay à Vittorio Messori, où il ne voit rien à redire au texte du *Motu Proprio* alors même que celui-ci affirme dans son article 1 que le nouveau rite de la messe de 1969 et le rite traditionnel (selon saint Pie V) constitueraient un 'unique et même rite' et exprimeraient la même Foi et la même règle de la prière.** C'était juste avant la parution du *Motu proprio* le 7 juillet.

Ce faisant, Mgr Fellay assimile le rite de la Sainte Messe à celui de la nouvelle Messe de Luther concoctée par Bugnini*-Dom Botte en 1969.

UNE STRATEGIE D'EVITEMENT DE LA FRANCE COMMUNE A MGR FELLAY ET A MGR WILLIAMSON

Cette interview date du 12 juillet et elle est donnée cette fois-ci par Mgr Fellay au journal américain *The Remnant*. **Pourquoi, de la part des autorités de la FSSPX, une telle multiplication des déclarations favorables au *Motu Proprio* à l'extérieur de la France, alors que la lettre d'accompagnement de Ratzinger a été publiée en français et que c'est en France que se livre le cœur de la bataille ?**

Nous avons constaté **le même comportement avec Mgr Williamson** et ses appels à prier pour que « le « cœur bavarois » guide la tête conciliaire de Ratzinger dans une direction catholique » (le propos est risible et confirme sa conception burlesque de l'Eglise et de ses membres pour expliquer la situation actuelle). **Mgr Williamson vient de fermer son blog³. Serait-ce un aveu face au scandale suscité par ses propos parmi les catholiques fidèles à Mgr Lefebvre ?**

¹ http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-16-D-00-Pretre_FSSPX_contre_MP.pdf

² http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-18-C-00-Mgr_Fellay_Messori.pdf

³ <http://dinoscopus.blogspot.com/2007/07/motu-proprio.html>

La raison est d'une très grande simplicité : **Mgr Fellay, qui abandonne le combat de Mgr Lefebvre contre la nouvelle messe sacrilège de 1969 de Bugnini.:-DomBotte**, en applaudissant à un texte qui affirme qu'elle exprimerait la même Foi en constituant avec la Messe de Saint Pie V un seul et même rite, **craind d'aborder de front la question en France. Il manœuvre donc avec duplicité.**

Un désaveu par Mgr Fellay du récent document de la CDF (Congrégation de la Doctrine et de la Foi) qui sent l'opportunisme

REFUSER LE TEXTE DU 'SUBSISTIT IN' POUR MIEUX FAIRE ACCEPTER LE MAUVAIS ARTICLE 1 DU MOTU PROPRIO ?

Après avoir fait chanter le Te Deum pour le texte sacrilège du Motu Proprio, **le Supérieur de la FSSPX prend ses distances à l'égard du récent texte de la CDF sur le 'subsistit in'.**

Faut-il appliquer à Mgr Fellay ses propres propos ?

Puisqu'il ramène les propos très clairs où Ratzinger affirme que l'acceptation du *Motu Proprio* **signifie l'obligation d'accepter la 'valeur et la sainteté' du nouveau rite de 1969 de Bugnini.:-DomBotte**, à des propos simplement '*politiques*' dont les clercs et les fidèles de la Tradition ne doivent pas s'inquiéter, faudrait-il aussi **considérer que les propos de Mgr Fellay, faisant mine de prendre ses distances sur le sujet du 'subsistit in', seraient également 'politiques', c'est-à-dire destinés à illusionner en effectuant une diversion ?**

Car tenir le discours que tient Mgr Fellay sur Ratzinger revient à reconnaître la duplicité du bavarois par rapport aux progressistes et à s'en féliciter au nom de l'habileté.

De façon plus directe, **Mgr Fellay nous dit que Ratzinger biaiserait mais que cela est normal et que cela est bel et bon, car ce serait pour 'calmer les 'évêques' conciliaires.**

Et si Mgr Fellay salue autant cette façon de faire (qui ne peut être qu'immorale) chez son interlocuteur, ne nous autorise-t-il pas alors à penser que lui-même, Mgr Fellay, fasse preuve de duplicité dans son comportement et illusionne les fidèles et les clercs en effectuant une diversion ?

Les faits des manœuvres qui se succèdent de la part de Menzingen, et de façon accélérée depuis le 7 juillet, trahissent le '*coup monté*' et la connivence entre Mgr Fellay et son petit clan et la Rome conciliaire « *antichrist* » (dixit Mgr Lefebvre).

La technique révolutionnaire consiste à faire deux pas en avant et ensuite un pas en arrière.

Actuellement, **le comportement qu'a adopté Mgr Fellay (inspiré par le petit réseau des infiltrés ?) peut se comprendre de la même façon.** Les deux textes n'ont pas le même poids.

Le Motu proprio représente la négation radicale du combat de Mgr Lefebvre par son article 1, l'acceptation de la nouvelle messe sacrilège **de Bugnini.:-DomBotte**, alors que le texte de la CDF ne représente qu'une des dérives monstrueuses de l'Eglise conciliaire « *antichrist* » parmi d'autres.

Mgr Fellay se réjouissant du texte du *Motu proprio* sans avoir vu ou voulu voir que celui-ci est très mauvais, abandonne ainsi implicitement le combat de Mgr Lefebvre contre la nouvelle messe sacrilège **de Bugnini.:-DomBotte**, pour, ensuite, adopter une posture de pseudo-résistance en rejetant le document de la CDF. C'est un procédé éculé de l'action révolutionnaire.

Les arguments de Mgr Fellay contre le récent texte de Rome semblent tout droit puisés dans l'argumentaire baroque et inefficace de Mgr Williamson : « un cercle est carré », « deux et deux font cinq » etc.

Face à une telle indigence, nous devons avouer que nous sommes bien loin ici des sermons de Mgr Lefebvre qui s'exprimait en évêque et en Prince de l'Eglise

Vraiment tout cela ne sent pas très bon, et nous cache quelque chose. Qui aujourd'hui en douterait encore ? En effet, **la crédibilité de Mgr Fellay sort bien compromise après son approbation enthousiaste du Motu Proprio.** Les réactions se multiplient qui montrent que de plus en plus de clercs et de fidèles ouvrent les yeux

devant le comportement de Mgr Fellay. Et, simultanément, au sein de la FSSPX, le contrôle et la surveillance des clercs par Menzingen est accrue, ce qui révèle la mauvaise conscience de Mgr Fellay et sa faiblesse.

Mgr Fellay nous affirme sur le texte de la CDF : *‘Ce document semble être une clarification du néant, ne faisant qu’une fois encore affirmer que “Oui” signifie “Non.”*. Mais ne doit-on pas retourner cette phrase et l’appliquer aux propos de Mgr Fellay ?

En effet, **son approbation enthousiaste du *Motu Proprio* ne vient-elle pas nous demander de nous fonder dans le néant, en dehors de la Foi, en prétendant que la messe Tridentine aurait été rétablie dans son droit⁴, alors qu’elle a été ravalée, par identité, au niveau de la fausse ‘lex orandi et credendi’ de la mauvaise messe sacrilège de Bugnini. : -DomBotte de 1969 ?**

LA SUPPOSEE ‘SATISFACTION’ DES AUTRES EVEQUES : UNE AFFIRMATION GRATUITE ET SANS PREUVES DE MGR FELLAY

Après l’imposture sacrilège du « bouquet spirituel », nous ne sommes plus fondé à croire tout ce que nous dit Mgr Fellay.

Or voilà que dans cette interview, Mgr Fellay nous prétend que **3 évêques sur 4 « sont satisfaits par le *motu proprio* »**.

Ainsi Mgr Tissier de Mallerais et Mgr de Galaretta seraient « satisfaits » par l’article 1 de ce texte ?

Alors que ses principes (*‘la nouvelle messe exprime la même foi que la messe traditionnelle’*) qui unissent vraie messe et messe empoisonnée dans un « unique et même rite » **sont exactement contraires à tout le combat de Mgr Lefebvre !**

Evidemment, il n’existe aucune déclaration écrite de ces deux évêques, aussi nous sommes tout porté à croire qu’il s’agit là encore d’un ‘jeu de politique ecclésiastique’ de Mgr Fellay.

Continuons le bon combat

Abbé Marchiset

Traduction du texte du Remnant

Que les traducteurs en soient ici vivement remerciés

http://www.remnantnewspaper.com/Archives/archive-2007-0715-bishop_fellay_on_summorum_pontif.htm

Mgr. Fellay au sujet de *Summorum Pontificum*: “Un événement historique très significatif”

**Benoît XVI affirme, selon l’interview du Cardinal Castrillón,
que le FSSPX est intérieure à l’Eglise**

Brian Mershon

Journaliste du REMNANT, Caroline du Sud

Une Interview Exclusive du Remnant

Ecône, Suisse—Mgr. Bernard Fellay, Supérieur Général de la Société Sacerdotale St. Pie X (FSSPX), a déclaré qu’au moins trois des quatre évêques de la FSSPX sont satisfaits du contenu du *motu proprio*, confirmant que le rite traditionnel de la Sainte Messe (forme extraordinaire du rite Romain) n’a jamais été abrogé. Au moment de l’interview, il ne s’était pas encore entretenu avec le quatrième évêque, mais il a dit s’attendre à ce que ce

⁴ « Avec le *Motu proprio* « *Summorum Pontificum* », le pape Benoît XVI a rétabli la Messe tridentine dans son droit » Mgr Fellay

dernier soit lui aussi satisfait de ce document. “La Société Sacerdotale de Saint Pie X exprime au Souverain Pontife sa profonde gratitude pour ce bienfait spirituel,” lire un communiqué de presse de la FSSPX du 7 Juillet 2007. La FSSPX a également communiqué une lettre plus détaillée destinée à ses fidèles catholiques laïcs

Mgr. Fellay a déclaré que ce document donnait aux prêtres beaucoup plus de liberté de célébrer le rite traditionnel “qu’il ne l’avait jamais espéré.” Il a ajouté que le Saint Siège “considérerait [la levée des décrets sur] l’excommunication comme moins difficile que le *motu proprio*.” C’est ce qui a été indiqué à Mgr. Fellay par la lettre d’accompagnement du *motu proprio* qu’il a reçue de la part de Darío Cardinal Castrillón, Préfet de la Commission Pontificale *Ecclesia Dei*.

Le Cardinal Castrillón a déclaré dans une interview donnée à *Il Giornale*, “Avec ce *motu proprio*, la porte est largement ouverte au retour de la Fraternité Saint Pie X à la pleine communion.”

Ce document accorde la liberté à tous les prêtres de rite latin de choisir l’un des deux Missels pour célébrer leurs Messes quotidiennes. Bien qu’il existe des restrictions à la célébration régulière de la Messe en public, le Pape a écrit que dans les paroisses où se trouverait un groupe stable de fidèles qui désireraient entendre régulièrement cette Messe, “le curé devrait accepter de bon cœur leurs requêtes.” En ce qui concerne les Messes “sans peuple,” de telles Messes pourraient être suivies par les fidèles qui en font la demande.

Ce document constitue la réalisation de la première des trois conditions préalables exprimées par le FSSPX avant d’en arriver à une pleine régularisation canonique avec le Saint Siège. La seconde condition consiste pour le Saint Siège à annuler les décrets d’excommunication, de manière similaire à la levée par Paul VI en 1965 des excommunications concernant le Patriarche Œcuménique de Constantinople.

Mgr. Fellay a déclaré que le document “Réponses à quelques questions concernant certains aspects de la doctrine de l’Eglise,” récemment publié par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, prouvait à lui seul la nécessité de discussions doctrinales entre la FSSPX et le Saint Siège avant l’établissement final d’un accord canonique pratique. Mgr. Fellay a jugé que “ce document... nous dit qu’un cercle serait un carré.”

Il semble que l’enjeu en soit la nouvelle ecclésiologie post-conciliaire concevant l’Eglise comme “sacrement,” qui définit les Chrétiens comme ayant des “degrés d’unité” de communion avec l’Eglise, au lieu de la notion plus juridique de “membre” de l’Eglise, un Chrétien étant “à l’intérieur” ou “à l’extérieur” de l’Eglise. Mgr. Fellay a affirmé que la FSSPX s’en tenait à la théologie pré-Conciliaire.

L’ironie c’est que nombreux sont les évêques, prêtres et fidèles, qui, tout en professant quasi-exclusivement cette ecclésiologie sacramentelle, sont souvent aussi ceux qui proclament que la FSSPX serait “à l’extérieur” de l’Eglise, tandis que dans le même temps, ils appellent les Protestants des “frères séparés” et qu’ils refusent l’emploi des termes “schismatiques” ou “hérétiques” envers les personnes les plus éloignées du corps, du cœur et de l’âme de l’Eglise. En d’autres termes, ils prennent part souvent à des manifestations œcuméniques comme à des services cultuels avec ceux qui ne partagent pas la même Foi ni les mêmes Sacrements avec une prêtrise sans Ordre, alors qu’ils seront les premiers à mettre en garde les Catholiques contre l’assistance à la Messe dans une chapelle de la Fraternité avec d’autres Catholiques.

Q: Monseigneur. Quelle est votre réaction personnelle devant ce motu proprio Summorum Pontificum, longtemps attendu et largement anticipé ? Quelle est la réaction générale que vous avez perçue de la part des autres évêques et prêtres de la Société St. Pie X (FSSPX) ?

R : Comme je viens juste de rentrer de voyage, je n’ai pas entendu grand chose. Aussi n’ai pas encore reçu beaucoup de réactions [de la part des prêtres].

Cependant, je sais qu’au moins trois des quatre évêques sont satisfaits par le *motu proprio*. Le quatrième l’est probablement lui aussi, mais je ne le sais pas

Je voudrais insister sur deux points. Le premier c’est le *motu proprio* lui-même. Il est très clair que le *motu proprio* ouvre—bien au delà de toute espérance—la célébration de la Messe Tridentine et de toutes les précédentes liturgies. C’est à dire, non seulement la Messe, mais aussi le Bréviaire et le *Rituel*.

Je pense que nous devons saluer et nous réjouir de cette date et de ce *motu proprio* comme d'un événement historique très significatif dans l'histoire de l'Eglise et dans l'histoire post-Vatican II. Cela doit être souligné. Je pense que c'est très important.

Néanmoins cela ne veut pas dire qu'il soit parfait—particulièrement lorsque nous rapprochons le *motu proprio* de sa lettre d'accompagnement [aux évêques]. La lettre constitue, si je puis dire, la langue usuelle du Vatican. C'est très malheureux.

Il y a des choses intéressantes dans cette lettre telle par exemple le passage où le Pape expose pour motif de son initiative la recherche d'une réconciliation interne à l'Eglise ; ce qui signifie que nous ne sommes pas à l'extérieur de l'Eglise. C'est très intéressant.

Mais néanmoins, cette lettre doit être comprise comme une lettre politique qui très certainement représente sa pensée personnelle. Néanmoins, elle est plus que malheureuse en bien des aspects, particulièrement là où il insiste sur la nécessité de reconnaître la valeur et la sainteté de la Nouvelle Messe. Il joue sur les deux tableaux. Et les évêques modernes qui sont progressistes—eux vont sauter sur ce point pour tenter immédiatement de démanteler ce *motu proprio*.

Q: Ce premier préalable à présent acquis pour le bien de l'Eglise dans son ensemble—la libération de la Messe traditionnelle—quell est votre perspective sur l'éventuelle levée des décrets d'excommunication contre les évêques de la FSSPX ? Avez-vous reçu quelque correspondance de la part de la Commission Pontificale *Ecclesia Dei* depuis Janvier 2007 ?

R : Je n'ai eu ni conversations, ni discussions et ni relations. C'est le premier point.

Le second point concerne le côté Romain : pour autant que je sache, ils considèrent que [lever les décrets sur] l'excommunication est moins difficile que le *motu proprio*. C'est la seule réponse que je puisse vous donner.

Q: Monseigneur. Voilà qui est fort surprenant. Quelle indication avez-vous de la part du Saint Siège que ce soit bien le cas ?

R : Ce sont les termes du Cardinal Castrillón [dans sa lettre] lorsqu'il m'a envoyé le *motu proprio* [une semaine avant la parution de *Summorum Pontificum*]. C'est le premier contact que le Cardinal ait pris avec moi depuis le 15 Novembre 2005.

Q: Croyez-vous que le Saint Siège puisse éventuellement attendre une lettre privée ou une initiative prise au nom de la FSSPX de votre part demandant la levée des décrets d'excommunication, avant d'envisager une action possible en ce sens ?

R : Je n'en ai aucune idée (en riant sous cape). Je ne me soucie pas du caractère public ou non de la chose. Certainement, après cela [la libération de la forme extraordinaire du rite Romain], il va y avoir une attente pour quelques contacts—absolument. Mais notre ligne est très claire, aussi je ne pense pas qu'il y ait beaucoup à attendre de nouveau ou surprenant.

Q: Monseigneur, juste une mise au point : Sur la base de la lettre que vous avez reçue la semaine dernière de la part du Cardinal Castrillón en même temps que le *motu proprio*, y avait-il quelque indication de la part du bon Cardinal qu'il attendait une suite quelconque de la part de la Fraternité ?

R : Non. C'était juste un très large espoir que cela ouvrirait la voie à une réconciliation, ce qui peut s'entendre de bien des manières.

Q: C'est justement ce matin du 10 Juillet 2007, que la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (CDF) vient de publier un document définissant la signification des termes *subsistit in* et le développement doctrinal concernant l'ecclésiologie de l'Eglise. Ce document est intitulé, "Réponses à quelques questions concernant certains aspects de la doctrine de l'Eglise."

Les medias laïques réagissent comme si deux bombes atomiques étaient tombées sur le monde en trois jours, avec la libération de la Messe traditionnelle Samedi dernier 7 juillet, et aujourd'hui avec la réaffirmation que l'Eglise Catholique est la seule, véritable Eglise, et la mention des déficiences des Eglises orthodoxes et des communautés ecclésiales protestantes. Ce document semble conçu spécialement pour tenter de clarifier quelques débats théologiques à propos de certains passages des documents cruciaux du Second Concile du Vatican. Quelle est votre première réaction ?

R : Ma réaction ? Dans notre déclaration à propos du *motu proprio*, nous insistions pour dire que les extraits déconcertants de passages de la lettre démontrent que la nécessité d'engager des discussions théologiques était très, très fortement, confortée par ce document qui nous dit qu'un cercle serait un carré.

Vous avez là une parfaite illustration de ce que nous avons dit au cours des 6 dernières années. C'est à dire que Rome continue sur sa voie déconcertante, car la contradiction et la non-contradiction ne semblent guère les préoccuper.

Ce document semble être une clarification du néant, ne faisant qu'une fois encore affirmer que "Oui" signifie "Non."

Q: Monseigneur. Pouvez-vous nous donner un exemple ?

R : Bien sûr. Un exemple en est précisément la question concernant le *subsistit*. [La question est celle-ci] "Pourquoi utiliser l'expression "*subsistit in*" et non pas "*est*" ? Vous lisez la réponse et vous ne parvenez à aucune conclusion.

Ils disent que c'est "*est*" et qu'il existe une identité entre l'Eglise du Christ et l'Eglise Catholique ; et là il n'y a pas changement de doctrine. Et là, la phrase suivante exprime précisément un changement dans la doctrine. De sorte que... C'est une contradiction.

Dans son sermon à Ecône, Mgr. Williamson a souligné qu'à Rome ils disaient quelque chose comme deux plus deux font quatre, mais peut-être font également cinq. Et ici vous en avez la parfaite illustration.

La seule chose positive [dans ce document] concerne les Protestants auxquels est maintenant dénié le titre d'Eglise. A la bonne heure ! [Note de l'éditeur : Cette doctrine sur les "communautés ecclésiales" Protestantes a déjà été exposée antérieurement par *Dominus Jesus* et d'autres clarifications doctrinales de l'Eglise qui font autorité.]

Par ailleurs, c'est une confirmation de ce que nous disons. Ce texte tente de nous dire qu'il n'y aurait aucune contradiction entre la doctrine de l'Eglise du passé et de Vatican II. Et nous, nous insistons pour souligner que Vatican II est en disharmonie—est en contradiction—est même un enseignement erroné, opposé à l'enseignement traditionnel, tout spécialement pour ce qui est de l'oecuménisme. Et ici [dans ce nouveau document sur l'ecclésiologie] vous avez les deux termes amalgamés ensemble ; c'est à dire, le passé et Vatican II.

Q: Deux sociétés sacerdotales traditionalistes—tout récemment avec l'Institut du Bon Pasteur en France—et l'administration apostolique des prêtres de St. Jean Marie Vianney conduite par Mgr. Fernando Rifan, se sont réconciliées avec le Saint Siège. Le Saint Siège a autorisé ces groupes traditionalistes à continuer à tenir ferme aux expressions de la Foi catholique en usage avant Vatican II, tout en acceptant Vatican II comme réel et valide Concile Oecuménique, en même temps qu'il leur a permis des études théologiques constructives sur d'éventuelles ambiguïtés dans les documents conciliaires. Qu'est-ce qui retient la FSSPX de faire de même ?

R : Ce texte constitue une confirmation de tous nos reproches contre les ambiguïtés de Vatican II et [des documents] de post-Vatican II. C'est un superbe exemple d'ambiguïté et peut-être n'a-t-on jamais été aussi loin en tentant d'amalgamer ce qui ne saurait l'être ; en prétendant qu'il n'existerait aucune position qui soit une position claire.

De sorte que la question de la nécessité d'engager des discussions doctrinales avant d'en arriver à quelque sorte d'accord pratique que ce soit, est très bien documentée par ce nouveau document [en tant qu'exemple]. C'est une magnifique expression de la nécessité, du besoin et de l'importance de traiter de ces thèmes avant même d'aller plus loin.

Q: l'Archevêque Mgr. Lefebvre a signé tous les 16 documents du Second Concile du Vatican. Après le Concile, il a très fortement critiqué ces documents, et même envoyé ses *dubia* au Saint Siège réclamant une mise au clair sur la liberté religieuse. Pourtant, Mgr. Lefebvre n'a jamais rejeté tous les documents du Second Concile du Vatican en totalité.

R : Et nous non plus, nous ne le faisons pas. Il n'y a pas là matière à rejeter ou à accepter.

Les questions sont, “Ces documents sont-ils bons ? Ces documents nourrissent-ils la Foi ? Sont-ils bons pour la pérennité de l'Eglise ou non ?”

Et plus nous avançons, plus nous apercevons les ambiguïtés dans le Concile—lesquelles à une certaine époque semblaient être réconciliables avec une interprétation correcte selon la Tradition, hormis les erreurs très manifestes—plus nous avançons et plus nous réalisons que c'est un travail impossible.

Q: Monseigneur. Croyez-vous que la destruction dans l'Eglise provient de la non observance de la lettre de ces documents, ou bien proviendrait-elle de possibles erreurs ou ambiguïtés dans les documents eux-mêmes ?

R : Je dirais que, non pas tous les documents, mais la plupart sont pleins d'ambiguïtés. Plus nous les étudions, plus nous réalisons que selon leur lettre même vous trouvez ces ambiguïtés.

Des ambiguïtés, cela signifie que vous avez au moins deux manières de les comprendre, de les interpréter. C'est terriblement dommageable pour un document qui est censé émaner de la plus haute solennité de l'Eglise—un document qui vient d'un Concile œcuménique. C'est une grande tragédie.

Ces ambiguïtés, je dois le dire, vous les trouvez à peu près partout. En plus de ces trois grandes erreurs que sont l'œcuménisme, la liberté religieuse et la collégialité, vous avez toutes ces ambiguïtés partout.

Cela n'est pas dans l'esprit Catholique. C'est cet esprit moderne, progressiste qui a en partie été condamné par le Pape Benoît XVI, mais qui, dans ses bases, a également été fondamentalement approuvé par ce dernier. Là nous tournons en rond.

Et une fois encore, je dois répéter, ce document [“Réponses à quelques questions concernant certains aspects de la doctrine de l'Eglise.”] constitue une parfaite illustration de cette ambiguïté et de ces déclarations contradictoires.

Q: L' interview du Cardinal Castrillón du Dimanche 8 Juillet dans *Il Giornale* parle spécifiquement de la SSPX, en disant ce qui suit : “Avec ce *motu proprio*, la porte est largement ouverte [*si spalanca la porta*] pour un retour de la Fraternité Saint Pie X à la pleine communion. Si, après cette initiative, ce retour n'a pas lieu, alors je ne pourrais pas vraiment comprendre. Je désire préciser, cependant, que le document papal n'a pas été rédigé pour les Lefèbvristes, mais parce que le Pape est convaincu du besoin de souligner qu'il existe une continuité dans la Tradition, et qu'au sein de l'Eglise on ne progresse pas par des ruptures. L'ancienne Messe n'a jamais été abolie ni interdite.” Quelle est votre réaction ?

R : Certainement, ce *motu proprio* constitue un pas dans notre direction. C'est fort probablement la volonté de Rome de répondre à notre première condition préalable. C'est bien.

Suffit-il de dire, “Nous pouvons dès lors continuer ?” Et bien, nous pouvons dès lors examiner ce texte publié aujourd'hui [au sujet de la nature de l'Eglise, émanant du CDF] et vous avez la réponse.

Voyez. C'est un bon pas en avant, mais cela ne signifie nullement que tout soit résolu. Absolument pas.

Q: En nombre d'interviews publiques au cours des 2 années passées données tant aux médias laïcs que catholiques, le Cardinal Castrillón ne cesse de repeater que la FSSPX n'est pas dans l'état de schisme

formel, mais cela est malheureusement tombé dans l'oreille de sourds chez nombre de catholiques dans l'Eglise. Quels sont, pensez-vous, les motifs de cette nouvelle attitude ?

R : Cela montre que Rome veut mettre un terme à cette apparente division dans l'Eglise. C'est une épine à leur flan car d'un côté, ils veulent l'unité.

Ils veulent faire avancer tout cet oecuménisme vers l'unité, mais il existe une division visible sur le plan le plus intime. Comment donc pourriez-vous prétendre faire l'unité avec des gens qui sont dehors, alors que vous n'êtes même pas capables de le faire avec ceux qui sont à l'intérieur ?

C'est une contradiction. Et donc, comme ils essayent de réaliser cet oecuménisme, c'est pour eux un devoir de stopper cette division interne. Maintenant, le problème est que les moyens dont ils usent sont beaucoup trop superficiels. D'accord s'ils veulent utiliser ces moyens, mais cela ne mettra pas un terme à sa cause [de la division].

Q: Monseigneur. Que voulez-vous dire par "superficiel" ?

R : Si vous dites, "signons un papier [un accord pratique]," c'est superficiel. Signer simplement un papier est superficiel.

Si vous dites, "Mettons nous d'accord sur une formulation qui soit acceptable aux deux parties, mais nous continuons tous deux à penser à notre manière propre, c'est superficiel."

L'affaire réelle c'est lorsque vous vous mettez d'accord sur la vérité. Ce n'est pas superficiel.

Q: Certains dans l'Eglise persistent à déclarer que la FSSPX est en état de schisme ; comment répondez-vous à la question suivante ? A quel moment, pour la dernière fois, 6.000 schismatiques ont prié à Rome, comme au cours de l'année du Jubilé de l'an 2000 ? A quel moment, pour la dernière fois, des schismatiques ont envoyé un bouquet spirituel de 2,5 millions de rosaires au Saint Père ?

R : Et nous trouvons un bien meilleur argument dans la lettre [du Pape] qui accompagne le *motu proprio* sur la Messe lorsque le Saint Père dit qu'il s'agit d'une affaire interne à l'Eglise Catholique—*dans* l'Eglise.

Cette lettre déclare clairement que cela n'a rien à voir avec un schisme. Il s'agit d'une dispute interne qui exige une réconciliation interne au sein de l'Eglise.

Ainsi les mots mêmes du patron le disent. Notre Pape dit qu'il ne s'agit pas d'un schisme.

Q: Nombreux sont les catholiques qui sont enclins à user des notions de la seule ecclésiologie la plus récente de communion "partielle" et "pleine" (qui appellent les Protestants nos "frères séparés" et qui n'oseraient jamais les appeler "schismatiques" ou "hérétiques") et qui sont les mêmes qui sont les premiers à persister à traiter la FSSPX et ses fidèles de schismatique et à proclamer qu'ils sont hors de l'Eglise. Mais ce faisant, ils utilisent les notions juridiques de l'ecclésiologie pré-conciliaire d'"extérieur" et d'"intérieur" de l'Eglise en qualifiant la FSSPX, démontrant donc par là une notable incohérence. Y a-t-il ici une situation ironique ? Quelles sont vos réflexions sur ce sujet Monseigneur ?

R : Exactement. Contre nous, on utilise encore les vieilles armes.

Q: Dans le document CDF clarifiant la nature de l'Eglise, en réponse à la question portant sur l'usage du terme propre d'"Eglise" pour les Orientaux orthodoxes, c'est en prenant pour référence le décret du concile Vatican II sur l'oecuménisme que la réponse suivante a été formulée : "C'est à travers la célébration de l'Eucharistie du Seigneur dans chacune de ces Eglises que l'Eglise de Dieu est construite et croît en stature."

En prenant en compte le caractère explicitement positif et encourageant à l'égard de la célébration de l'Eucharistie (et par extension, des autres sacrements) dans l'Eglise Orientale, qui n'est pas en pleine communion avec le Saint Siège, ni ne croit en tous les dogmes et les préceptes moraux de la Foi catholique, n'est-il pas ironique que tant de catholiques, évêques, prêtres et fidèles, se refusent à étendre cette même positive et charitable attitude à "la célébration de l'Eucharistie du Seigneur" lorsqu'elle est offerte par des prêtres qui appartiennent à l'Eglise et qui professent l'ensemble de sa Foi et de ses préceptes moraux ? Pouvez-vous imaginer que la majorité des Catholiques adhèrent docilement à ce qui suit ? "C'est à travers la célébration de l'Eucharistie du Seigneur dans chacune de ces chapelles de la FSSPX que l'Eglise de Dieu est construite et croît en stature." Ne serait-ce pas là autre chose qu'une nouvelle ironie ?

R : Bien sûr. Vous pourriez dire qu'il s'agit d'un argument *ad hominem*. Je tiens à le proclamer très précisément. Nous pourrions très aisément déclarer que dans la Fraternité, nous avons la célébration de l'Eucharistie. Nous avons la succession apostolique. De sorte que absolument, selon la déclaration citée, nous contribuons à l'édification de l'Eglise et à la glorification de Dieu. Absolument.

Nous sommes dans l'Eglise Catholique—point à la ligne. Nous n'avons jamais prétendu constituer un corps indépendant [en d'autres termes, une "Eglise" séparée au sens utilisé pour les orthodoxes Orientaux].

Q: Avez-vous des remarques pour conclure ?

A: Je pense avant tout que, tous ces documents ne devraient jamais être lus au pied de la lettre comme un absolu. Ils doivent être replacés dans leur contexte. Le contexte actuel est que nous subissons toujours une tragédie et une terrible crise dans l'Eglise.

Et cela signifie que, même avec quelque chose qui tende vers le bien, qui serait absolument pour le bien de l'Eglise—comme ce document sur la Messe—nous ne saurions nous attendre que les choses deviennent soudainement parfaites. Je ne veux laisser planer aucunes illusions.

Ainsi nous accueillons à cette heure cette courageuse initiative du Pape, et nous saluons cette grande action. C'est la première étape. En même temps, cela ne signifie pas que ce soit la fin du combat ni de la crise. Ce qui est très important c'est de voir comment ce document sera mis en œuvre dans la réalité. A présent qu'il a été précisé que la Messe n'a jamais été abrogée et que tout prêtre a le droit de la dire ; ainsi, seront-ils en mesure de le faire ? Pratiquement parlant, qui va garantir l'obtention de cette liberté et l'exercice de cette liberté de célébrer la Messe Tridentine ? Cela sera très intéressant. Comment réagiront les évêques ?

Je pense que cela est très important pour le futur. Si je puis le dire ici, ce genre de combat est si accablant ; la croisade du rosaire que nous avons entreprise, et qui semble porter quelques bons fruits, doit être poursuivie.

Envoyez-nous vos réactions – Ecrivez-nous – Nous vous publierons

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>